

Les vautours africains menacés par le Diclofenac C'est le moment d'agir

Le continent africain maintenant doit être très vigilant alors que le Diclofenac, un produit vétérinaire qui a décimé les populations asiatiques de vautours, a été récemment trouvé en vente chez des vétérinaires à Arusha, Tanzanie. Le produit en question est « Diclofenac 50 », fabriqué par une compagnie brésilienne appelée Ourofino, mais le Diclofenac peut être commercialisé sous plusieurs autres noms différents. Une enquête entreprise par WCST/BirdLife Tanzanie est actuellement en cours pour établir les faits. Ce développement peut être absolument catastrophique pour les vautours d'Afrique, s'il n'est pas stoppé immédiatement afin d'empêcher ce produit extrêmement nocif pour les oiseaux de devenir un produit vétérinaire courant. Il existe des produits alternatifs sans danger, tel que Meloxicam (Swarup et al. 2007), donc il n'est en aucun cas nécessaire d'utiliser le Diclofenac.

En Asie du Sud, les populations d'espèces endémiques des Vautours indiens (*Gyps bengalensis*, *Gyps indicus* et *Gyps tenuirostris*) ont diminuées de plus de 99% depuis le début des années 1990 et le peu qui reste continue à décliner au rythme de 30-50% par an. Ces trois espèces, qui auparavant se comptaient par dizaines de millions, risquent une extinction globale et sont classées « En Danger Critique » (UICN 2004). L'utilisation vétérinaire du Diclofenac, un produit anti-inflammatoire non stéroïdien (PAINS) est la cause de ces déclinés (Green et al. 2004, Oaks et al. 2004) dans le sous-continent indien.

Le Diclofenac est un produit vétérinaire très répandu dans le sous-continent indien, comme une anti-douleur efficace, utilisé pour le traitement symptomatique de toute inflammation, fièvre et/ou douleur associées à une maladie ou une blessure du bétail domestique. En fait, il soulage rarement les animaux gravement malades, car il ne peut guérir la cause du mal. Les vautours sont victimes du Diclofenac lorsque qu'ils se nourrissent des carcasses de bétail traité avec ce produit qui, de toute manière, est mort après quelques jours de traitement. Les Vautours *Gyps* sont très vulnérables au Diclofenac, qui même, en faibles quantités, peut provoquer la goutte et leur mort.

L'usage vétérinaire du Diclofenac en Afrique pourrait rapidement mettre en péril le Vautour du Cap *Gyps coprotheres* (VU) déjà en grand danger d'extinction, et de plus menacer le Vautour de Rüppell *Gyps rueppellii* (NT), le Vautour à dos blanc *Gyps africanus* (NT) et le Vautour fauve *Gyps fulvus* (LC). Les Vautours *Gyps* ont une grande aire de répartition. Par exemple, en un an seulement, un Vautour du Cap, équipé d'une antenne satellite en Namibie, a parcouru au moins 64.000 km à travers six pays : Namibie, Angola, Botswana, Zambie, Zimbabwe et Afrique du Sud. La présence de Diclofenac dans une seule carcasse dans n'importe lequel de ces pays pourrait être fatale et menacer les espèces les plus communes comme celles déjà plus rares.

Des enquêtes chez les vétérinaires et dans les zoos portent sur les conséquences de ce traitement sur plus de 870 oiseaux nécrophages comprenant 79 espèces. La toxicité du PAINS a été constatée chez les rapaces, cigognes, grues et hiboux, suggérant que l'impact négatif potentiel du PAINS sur la conservation peut se généraliser au-delà des Vautours *Gyps* et pourrait se révéler très dangereux pour tous les vautours. En Afrique, cela pourrait inclure le Percnoptère *Neophron percnopterus* (EN) déjà menacé, le Vautour à tête blanche *Trigonoceps occipitalis* (VU) et le Vautour Oricou *Torgos tracheliotus* (VU).

Au contraire, il n'y pas d'exemples de mortalité provoquée par le PAINS Meloxicam, qui a été testé sur plus de 700 oiseaux de 60 espèces. La relative innocuité du Meloxicam confirme d'autres études indiquant que ce produit PAINS peut être substitué au Diclofenac.

Au vu de l'effondrement des populations des vautours de l'Asie du Sud, les organismes de conservation au niveau national et international ont conclu qu'il est essentiel de bannir l'utilisation du Diclofenac pour le bétail, pour ainsi éliminer cette source d'empoisonnement pour les vautours. Lors d'une réunion du *National Wildlife Board* en mars 2006, le Gouvernement indien a annoncé qu'il avait l'intention de supprimer l'usage du Diclofenac dans les six mois. En 2006, les gouvernements de l'Inde, du Pakistan et du Népal en ont tous interdit la fabrication, envoyant un signal fort, et on peut espérer que cette interdiction suivra à tous les niveaux.

Le Diclofenac n'est pas autorisé pour un usage vétérinaire en Europe ou en Amérique du Nord, mais il est inquiétant de constater que l'on commence à l'utiliser dans les pays en voie de développement, y compris maintenant la Tanzanie. On peut aussi noter que le Diclofenac est largement autorisé pour le traitement médical de certaines maladies humaines, mais il y a peu de chance qu'un cadavre humain devienne source de nourriture pour les vautours en Afrique.

Cette note d'information conseille à tous les représentants de BirdLife International en Afrique, les organisations de développement et de conservation de travailler avec les autorités concernées et d'autres ONG de protection de l'environnement pour vérifier si le Diclofenac est toujours utilisé pour les soins vétérinaires et dans ce cas le stopper et le supprimer. Dans les pays où le Diclofenac n'est pas encore utilisé, il sera très important de travailler avec les autorités gouvernementales, les ONG et la société civile pour alerter tout le monde de sa dangerosité et agir de manière à le bannir préventivement.

Actions que vous et votre organisation peuvent engager :

1. Rechercher si l'usage vétérinaire du Diclofenac est autorisé dans votre pays (Contacter le Directeur des Services Vétérinaires)
2. Entreprendre des enquêtes sur une sélection de vétérinaires dans le pays. Si un certain nombre de personnes de votre organisation peuvent visiter des vétérinaires, on peut rapidement avoir une idée de l'utilisation du Diclofenac à l'échelle du pays et des actions prioritaires au niveau national et au niveau de l'Afrique.
3. Partager cette information largement avec les autres organisations nationales pour le développement et la conservation.
4. Faire une campagne pays par pays avec les services appropriés des gouvernements concernés pour une interdiction de l'importation et de l'utilisation du Diclofenac à usage vétérinaire et proposer une alternative.
5. Editer un poster pour montrer aux personnes - vétérinaires, spécialistes du bétail – ce qui est arrivé en Asie et les implications qu'entraînerait la vente du Diclofenac en Afrique. Il pourrait être utilisé par des groupes locaux comme un outil d'information là où ils peuvent aider. Les affiches éditées en Inde pour cette campagne pourraient être adaptées.
6. Fournir les informations directement à vos partenaires pour la conservation et le développement et les mettre sur votre site Internet.
7. Envoyer tous renseignements au secrétariat du Programme Afrique de BirdLife, basé à Nairobi, Kenya (jane.gaithuma@birdlife.or.ke or paul.ndanganga@birdlife.or.ke) pour aider au développement d'une campagne dans toute l'Afrique en vue d'interdire le Diclofenac et éviter une menace potentielle.

Toutes les références clés peuvent être téléchargées sur le site :
<http://www.vulturerescue.org/>